

Relevé de notes de la réunion de préparation de la rentrée scolaire suite à la période de confinement

Etaients présents : Hervé TRELLU, Maire – Louis HEMERY, 1^{er} Adjoint – Didier CATHOU, Adjoint – Paul BOEDEC, Conseiller – Louis KERNALEGUEN, Conseiller – Mme KERNEIS, Directrice de l'école Angela Duval – Aurélie BEDENNEC, Présidente de l'amicale laïque de l'école Angela Duval – Pauline LOCATELLI, Directrice de l'école St René – Sébastien CORBEL, Président de l'association des parents d'élèves de l'école St René – Dominique COLLOCH, Présidente de l'OGEC de l'école St René – Benoît NOURY, Inspecteur d'académie

Etait excusé : Patrick COROLLER, Adjoint

Etait absente : Valérie LAUTIER, Directrice générale des services de la Mairie

Cette réunion, à l'initiative du Maire Hervé TRELLU, a pour objectif de préparer la rentrée scolaire suite à la période de confinement en concertation entre la Mairie et les responsables de deux écoles de la commune et dans le respect des règles sanitaires imposées par le gouvernement.

Mme KERNEIS, selon les quelques réponses qu'elle a obtenue des familles, indique :

- 16 enfants ne reprendront pas l'école avant le mois de septembre
- Plusieurs familles attendent de connaître le dispositif d'accueil des enfants
- Une estimation de 80% des enfants pour l'école anjéla duval qui reprendraient l'école à partir du 12 Mai
- L'ensemble du corps enseignant sera présent ; un remplacement pour congé de maternité à prévoir

Mme LOCATELLI pour sa part indique :

- Attendre de connaître l'organisation retenue avant de se tourner vers les familles
- 15 enfants prioritaires de parents, personnels soignants
- L'ensemble des institutrices et du personnel sera présent
- La surface des classes ne permettra pas d'accueillir tous les enfants ensemble

Mr NOURY préconise de tout faire pour organiser l'accueil du maximum des enfants avec pour priorité la lecture, l'écriture et le calcul (< lire, écrire, compter >. Mr NOURY donne l'exemple de quelques écoles qui vont couper les classes en deux salles différentes pour accueillir les enfants. Cette solution n'est pas applicable à Landrévarzec que ce soit à Anjéla Duval ou à St René.

Le gouvernement recommande la rentrée à partir du 11 Mai 2020 en imposant un effectif maximum de 10 enfants par classe en maternelle et 15 enfants par classe en CP, CE et CM.

Le 12 mai ,l'ensemble des classes <par demi groupe > reprendront l'école

Dispositif retenu pour les deux écoles de landrévarzec

Accueil aux garderies et aux écoles

- Les horaires d'accueil à l'école pourront être échelonnés par classe pour éviter les attroupements
- La température de chaque enfant sera prise par les parents avant de se rendre à l'école
- Les enfants ne pourront être accompagnés que jusqu'au portail d'entrée par l'accompagnant
- La température de chaque enfant sera prise tous les jours à l'entrée de la garderie ou de l'école par le personnel ou les enseignants avec un thermomètre sans contact fourni par la commune
- le lavage des mains avec du savon est priorisé au gel hydro-alcoolique pour les enfants
- Ces recommandations feront l'objet d'affichage aux entrées des garderies et des écoles
- Chaque école est chargée de communiquer ces informations aux familles

Garderies

- Les garderies seront opérationnelles aux heures habituelles pour l'école anjéla duval
- La garderie de l'école st rené sera éventuellement réservé uniquement pour les enfants de personnels soignants .
- Les horaires pourront être aménagés en fonction des inscriptions
- Les enfants non inscrits ne seront pas accueillis
- le nombre de places en garderie sera limité aux contraintes gouvernementales
- La liste des enfants présents dans les garderies chaque jour sera communiquée et centralisée chaque jour à la Mairie par la DGS
- Chaque école est chargée de communiquer ces informations aux familles

Scolarisation

- Rentrée du personnel enseignant le 11 Mai 2020
- Rentrée des enfants le 12 Mai 2020 (première moitié) et le 14 mai (deuxième moitié)
- Les effectifs maximum seront respectés dans chaque classe
- Les effectifs de chaque classe vont être scindés en deux moitiés (à l'initiative des directrices et des enseignants)
- Les enfants seront scolarisés deux jours par semaine
- Les fratries seront respectées pour être scolarisées les mêmes jours de la semaine
- La liste des enfants , par niveau et par classe , présents dans les écoles chaque jour sera communiquée et centralisée chaque jour à la Mairie par la DGS

-Chaque école est chargée de communiquer ces informations aux familles

Cantine

-Le service de restauration du midi et de goûters à la garderie sera assuré

-les réservations des repas sont inchangées auprès de la Mairie

-les inscriptions à la cantine pour les deux écoles ,ainsi que les inscriptions à la garderie pour l'école anjéla duval seront à faire auprès de la mairie au moyen d'une fiche fournie aux familles

-les premiers jours les repas seront servis en plateaux individuels froids

-le service de cantine pourra être échelonné à la cantine municipale

-Le service de cantine à l'école St René sera organisé par la direction de l'école et le personnel communal mis à disposition

-Le lavage des mains sera sous surveillance à la sortie de la cantine

-Le temps de travail du personnel communal sera ajusté pour couvrir les besoins supplémentaires

-La liste des enfants présents dans les cantines chaque jour sera communiquée et centralisée chaque jour à la Mairie par la DGS

-Chaque école est chargée de communiquer ces informations aux familles

Récréations

-Les récréations pourront être échelonnées pour respecter les densités d'enfants

-L'accès aux sanitaires se fera sous surveillance

-Le lavage des mains sera sous surveillance à la sortie des sanitaires

-Chaque école est chargée de communiquer ces informations aux familles

Sortie d'écoles et de garderies

-Les enfants seront pris en charge aux portails des écoles

-L'accès à l'intérieur des établissements sera interdit aux personnes venant chercher les enfants

-Ces recommandations feront l'objet d'affichage aux sorties des écoles et des garderies

-Chaque école est chargée de communiquer ces informations aux familles

Santé des enfants, des enseignants et du personnel

-Un masque va être mis à disposition de chaque habitant de la commune par la Mairie

-Un autre masque va être mis à disposition de chaque habitant par QBO

-Les masques des enseignants seront fournis par leur employeur respectif (inspection académique)

-Les masques du personnel non enseignant seront fournis par la commune

-Du gel hydro-alcoolique sera à disposition des enseignants et du personnel

- Le port du masque des enfants sera au gré des enseignants
- Un enfant présentant des signes cliniques ou de la fièvre devra être récupéré rapidement par un de ses parents
- Les parents devront être joignables à tout moment par téléphone pendant les temps de garderie ou de scolarisation
- Chaque école est chargée de communiquer ces informations aux familles

Nettoyage et désinfection des locaux et des espaces extérieurs

- Tous les espaces ou locaux fréquentés par les enfants seront nettoyés et désinfectés quotidiennement
- Les moyens nécessaires seront fournis pour ces interventions
- Fiches de procédure à réaliser et à communiquer aux personnels respectifs de chaque école
- Fiches de réalisation à mettre en place comprenant le nom de la personne, le lieu, la date, l'heure et la signature de la personne
- Ces fiches seront centralisées, chaque jour sous la responsabilité de la DGS pour l'école Angéla Duval et la garderie municipale et sous la responsabilité de l'OGEC pour l'école St René, à la Mairie par la DGS

Suivi de ce dispositif

Afin de suivre la mise en place de ces règles sanitaires et d'y apporter les ajustements nécessaires ; une prochaine réunion des personnes conviées à cette réunion est programmée le mardi 19 Mai à 18h00 à la salle de la Fontaine à Landrévarzec.